Pétition pour des Villes et Villages 30

En tant que citoyens belges, nous demandons à tous les pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire du 30Km/h la vitesse par défaut en agglomération, n'autorisant le 50km/h que là où la fonction de transit motorisé domine largement et où les usagers faibles sont peu présents (ou bien protégés par des cheminements séparés).

Nous nous engageons aussi en tant que citoyens responsables à rouler dès à présent de manière apaisée partout où la vie locale est présente.

Nom	Adresse	Signature

A renvoyer au secrétariat du GRACQ - Rue de Londres 15 - 1050 Bruxelles

Nom	Adresse	Signature

A renvoyer au secrétariat du GRACQ - Rue de Londres 15 - 1050 Bruxelles